



Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes	3 mois, 12.00; 6 mois, 22.00; 1 an, 50.00
France et Belgique	14.00; 27.00; 55.00
Union postale	22.00; 42.00; 82.00

REDACTION - ANNONCES ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Loyer, 1300.
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87.184.

BOCK METEOR
35, rue Moyenne
ROUBAIX
Téléphone 421.

ABUS DE POUVOIR

Il y a quelques jours, « La Liberté » était poursuivie pour avoir dénoncé le danger révolutionnaire. « L'Éclair » subit le même sort pour avoir publié un rapport du général Nollet, lui-même, sur l'organisation militaire clandestine de l'Allemagne. Les journaux français ont énergiquement protesté contre ce nouvel abus de pouvoir. Les organes les plus attachés au cartel l'ont eux-mêmes dénoncé. Au Sénat, M. Henry de Jouvenel a déposé une demande d'interpellation. A la Chambre, M. Ybarnegaray et M. Marcel Héraud ont exprimé l'émotion causée par ces atteintes à la liberté de la presse.

On connaît la réponse de M. Herriot. Le Gouvernement est profondément attaché à la liberté de la presse. (Si le Président du Conseil ne l'avait pas écrit lui-même, on ne s'en serait jamais douté.) Les délinquants sont poursuivis, non pas en vertu de la loi de 1881 sur la presse, mais en vertu de la loi de 1886 sur la sûreté de l'Etat. En d'autres termes, M. Burel, directeur de « L'Éclair », serait accusé d'espionnage, sinon de haute trahison. Espionner, ce n'est donc plus livrer des renseignements à l'ennemi, c'est dévoiler au pays les agissements de cet ennemi?

Au moment où M. Herriot allègue les complications diplomatiques que de telles révélations pourraient susciter entre les alliés, le général Morgan, représentant la Grande-Bretagne à la Commission de contrôle, public dans la « Quarterly Review », un article très documenté sur les armements allemands et le danger qu'ils présentent. Enjoindra-t-on à notre ambassadeur à Londres d'adresser une remarque quelconque au Gouvernement britannique?

Le contredit formel apporté au Président du Conseil viendra s'ajouter aux protestations multiples qui s'élèvent de toutes parts. A l'heure où sont amnisties les Caillaux, les Malvy et consorts, condamnés pour forfaiture, on poursuit les journaux qui mettent la patrie en garde contre les dangers extérieurs ou intérieurs. La vérité, c'est qu'on voudrait cacher aux citoyens ce qu'ils ont le droit ou plutôt le devoir de connaître.

Comme l'écrit fort justement M. Emile Burel, « si nous avions eu un chef de gouvernement ayant conscience de son devoir, c'est par ses soins que le rapport Nollet aurait été publié. La politique actuelle ne saurait tromper personne. En invoquant la loi de 1886, M. Herriot confond la sûreté de l'Etat avec la sécurité de son ministère, à moins qu'il ne se dise: « L'Etat, c'est moi. » Vouloir tasser la presse à toujours été la première préoccupation d'un dictateur.

JEAN REBOUX.

LES CHANGES

	Samedi	Lundi
Livre...	87.32	87.53
Dollar ..	18.53	18.595
Belgique.	91.175	92.20

LE PROTOCOLE DE GENÈVE

Le Canada refuserait de participer à la Conférence de Londres

Ottawa, 29 décembre. — Dans les milieux bien informés, on déclare qu'il est probable que le Gouvernement canadien accepte l'invitation qui lui a été faite par le Gouvernement britannique d'envoyer un représentant à Londres pour assister à la conférence impériale durant laquelle sera examinée la question de la ratification du protocole de Genève.

Le Cap s'abstient aussi

Le Cap, 29 décembre. — Plusieurs journaux sud-africains expriment l'opinion que le Gouvernement sud-africain ne devrait donner aucune aide à l'invitation faite aux Dominions par le Cabinet de Londres d'envoyer un représentant dans cette ville pour y discuter la question du protocole de Genève.

M. DIAMANDY MINISTRE DE ROUMANIE

reçu par le Président de la République

Paris, 29 décembre. — Le président de la République a reçu, cet après-midi, en audience officielle, M. Constantin I. Diamandy, qui vient d'être nommé ministre de Roumanie à Paris.

M. de Fouquieres, introducteur des Ambassadeurs, est allé chercher le ministre pour le conduire au palais de l'Élysée. Les voitures de la présidence, avec une escorte de 120 régiment de cuirassiers. Une compagnie de la Garde Républicaine a rendu les honneurs militaires. Après l'audience, le ministre a été reçu à son hôtel avec la même cérémonie.

LES SOUHAITS DE NOUVEL AN AU VATICAN

Rome, 29 décembre. — Le Pape a reçu séparément divers membres du corps diplomatique dont les ambassadeurs d'Espagne et de Belgique venus pour lui présenter leurs souhaits de nouvel an. Les audiences continueront demain.

Nous ne préparons la guerre ni secrètement, ni ouvertement

Tokio, 29 décembre. — Au cours d'un interview avec les représentants de la presse américaine, le vicomte Kato, président du Conseil, a fait les déclarations suivantes: Le Japon apprécie vivement la vigueur avec laquelle M. Coolidge et M. Hughes ont répondu au programme de propagande navale. Ils ont ainsi affirmé la loyauté de leur attitude. Les activités militaires de personnes sans autorité ne nous inquiètent pas. Nous savons que l'Amérique, comme le Japon, désire la paix. Nous n'envisageons aucun geste hostile à un pays quelconque et nous ne préparons ni guerre ni secrètement ni ouvertement.

A LA CONFÉRENCE DES AMBASSADEURS



De gauche à droite: M. Avazzano, ambassadeur d'Italie; M. von Hirsch, ambassadeur d'Allemagne; lord Crewe, ambassadeur d'Angleterre.

UN CRI D'ALARME du général Morgan

COMMISSAIRE ANGLAIS A LA COMMISSION DE CONTRÔLE

L'Allemagne, si on lui donne la liberté pourra déchaîner la guerre dans un an

Londres, 29 décembre. — Le général Morgan, représentant la Grande-Bretagne à la Commission de contrôle interallié.

Le commissaire britannique écrit notamment: « L'Allemagne étant ce qu'elle est, son développement effectif est pratiquement impossible. » En fait, depuis que la Commission a entrepris sa tâche de contrôle, il ne s'est pas trouvé en Allemagne, du ministre de la Guerre ou dernier sous-officier, un seul agent de la hiérarchie militaire qui, conformément au mot d'ordre reçu, n'ait pas essayé de dupier les représentants alliés. » Le général Morgan soutient qu'une année à peine suffirait à l'Allemagne, après la dissolution de l'organisme de contrôle, pour pousser à son maximum la fabrication de canon et de munitions, telle qu'elle existait en 1918.

Quant à la production de gaz d'été et d'été, une période de trois mois suffirait au commandement allemand pour répondre à toutes les nécessités. Ce n'est pas la Commission de contrôle qui pourra seule parer au danger, c'est l'occupation des bords de pont du Rhin et principalement celle de Mayence.

En terminant, le général Morgan écrit: « Si l'on ne demandait pendant quelle période le paix de l'Europe pourrait être garantie dans la double éventualité de la dissolution de la Commission de contrôle et d'une réédition considérable des armées du Rhin, je répondrais en un an. »

Les poursuites contre "L'Éclair"

UNE NOUVELLE INTERPELLATION SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Paris, 29 décembre. — M. Boutellier, député de l'Oise, demandera demain, en tant que journaliste, d'interpellier le président du Conseil sur les atteintes portées à la liberté de la presse.

UNE TROISIÈME INTERPELLATION A LA CHAMBRE

Paris, 29 décembre. — M. Guirin, député de la Manche, demandera d'interpellier le gouvernement sur les poursuites engagées contre le journal « L'Éclair ».

LE CONGRÈS de la Ligue des droits de l'homme à Marseille

Marseille, 29 décembre. — M. Bortoux (Somme) préside la séance. On revient à la discussion sur la justice fiscale, interrompue la veille.

LA JUSTICE FISCALE LE VOTE DES FEMMES

M. Roger Picard, qui s'est mis à peu près d'accord avec son contradicteur, M. Régis (Marseille) fournit des explications sur le projet qui sera présenté au Congrès.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Une auto tombe dans une rivière près de Cardiff. (Suite de nos comptes rendus.)

Le garagiste Dervaux devant les Assises de la Seine

L'AUDITION DES TÉMOINS

Paris, 29 décembre. — Les débats de l'affaire Paul-Louis Dervaux, le garagiste originaire de Sables-sur-Oche, qui fut sa femme Germaine Dervaux, et la coupe en morceaux, ont continué, cet après-midi, devant la Cour d'Assises de la Seine.



LA SŒUR DE LA VICTIME

Mme Maria Vayssières, sœur de la victime. Elle dément beaucoup de choses: elle était très liée avec la sœur Germaine Vayssières, la victime de Dervaux, et son témoignage est accablant pour l'accusé.

LE BEAU-FRÈRE DE LA VICTIME

M. Turlan, beau-frère de la victime, vient confirmer la déposition de Mme Maria Vayssières.

M. CLEMENTEL RÉPOND

Le ministre des Finances promet de dire au Président du Conseil avec quelle émotion la Chambre a accueilli M. Louis Marin exposant ses préoccupations sur les questions de politique extérieure.

BONNE PRODUCTION MONDIALE DU COTON

Le gouvernement de l'Inde a télégraphié à l'Institut international d'agriculture les données de l'estimation de la production de coton pendant la campagne 1924-1925. Elle est évaluée à 10.991,5 millions de quintaux, avec une augmentation de 24,3 p. 100 par rapport à la campagne précédente, et de 39,6 p. 100 par rapport à la moyenne de cinq années antérieures.

Le Gouvernement italien dépose le projet de réforme électorale

Rome, 29 décembre. — Le projet de loi sur la réforme électorale a été déposé à la Chambre pour être distribué aux députés. Les grandes lignes du projet avaient déjà été publiées par les journaux. Aux termes du projet, les circonscriptions doivent être fixées par décret royal sur l'avis des commissions de la Chambre et du Sénat. Les élections peuvent avoir lieu quatre-vingt jours après le décret de dissolution de la Chambre.

Les pourparlers avec les Soviétiques

M. de Monzie s'est rendu à Berlin. Suivant une dépêche de Berlin, M. de Monzie, sénateur, est venu, à la fin de la semaine dernière, en mission officielle à Berlin, où il eut plusieurs entretiens avec le chef des services politiques de l'ambassade russe, M. de Monzie.

A LA CHAMBRE

LES INTERPELLATIONS à propos des poursuites contre "L'Éclair" et "La Liberté"

INTERVENTION DU GÉNÉRAL NOLLET

M. RENOULT POSE LA QUESTION DE CONFIANCE

Le renvoi à la suite est ordonné à l'unanimité de 302 votants

On commence la discussion des douzièmes provisoires

Paris, 29 décembre. — Séance ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Painlevé, devant quelques députés.

UNE QUESTION AU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Antérieu (Ardèche), a la parole pour poser une question au ministre de l'Instruction publique qui l'accepte.

M. Antérieu rappelle la circulaire de M. François Albert recommandant à ses fonctionnaires de rechercher toutes les économies possibles et le demande que ces économies ne soient pas réalisées sur le dos des enfants qui fréquentent l'école laïque.

M. François Albert commente sa circulaire, afin de prouver que l'émotion qu'elle a pu causer est totalement injustifiée. La suppression est toujours facultative. Si les décisions des Conseils départementaux paraissent de nature à nuire à l'école laïque, je ne les ratifierai pas. L'incident est clos.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

On passe à la discussion des douzièmes provisoires.

M. LOUIS MARIN

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

On passe à la discussion des douzièmes provisoires.

M. LOUIS MARIN

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

On passe à la discussion des douzièmes provisoires.

M. LOUIS MARIN

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.

L'orateur rappelle que le général Morgan, député de l'Angleterre à la Commission de contrôle militaire, a fait un rapport qui a causé la plus profonde émotion parce qu'il craint un jour plus terrible que celui de 1914.

Il estime que l'évacuation de Cologne se doit être immédiatement arrêtée parce que l'Allemagne n'a pas désarmé, mais aussi, parce que la sécurité de la France n'est garantie, ni par l'Angleterre et l'Amérique, ni par la S.D.N.

La Chambre ne devrait pas se séparer avant de savoir comment sera résolue la question de l'évacuation de la zone de Cologne le 30 janvier. (Applaudissements à droite.)

M. Louis Marin veut en grand danger à une mesure d'évacuation qui paraîtrait reculer. (Applaudissements à gauche.)

M. Louis Marin, dans la discussion générale exprimé son indignation de voir pendant les vacances parlementaires le Gouvernement disposer de pouvoirs dictatoriaux pour résoudre les plus graves problèmes touchant la sécurité et l'avenir du pays.

Il cite notamment la question du désarmement de l'Allemagne et le traité de commerce avec le Reich.